



Numéro 5 – Juillet 2003

Le financement privé des arts et des lettres au Québec

Dans la plupart des pays, le financement de la culture résulte de la combinaison de trois sources : les fonds publics, le marché et le financement privé. Le mode de financement retenu par un pays ou une société reflète généralement ses caractéristiques socio-économiques et « *serait expliqué en bonne partie par son histoire, son héritage culturel, son idéologie politique, son organisation sociale ou encore, par son système économique.* »¹

C'est ainsi qu'« *aux États-Unis et au Japon, les fonds publics ne jouent qu'un rôle subalterne par rapport au marché et au mécénat des particuliers et des entreprises. En revanche, dans tous les pays d'Europe sans exception, les trois sources sont présentes, mais dans des proportions et selon des méthodes très diverses.* »² Au Québec, tout comme dans le reste du Canada, ces différentes sources sont nécessaires pour assurer aux organismes artistiques un financement adéquat pour la réalisation de leurs activités.

Certaines questions relatives au financement privé des arts et des lettres sont examinées dans ce numéro notamment : quelle est l'importance du financement privé dans l'ensemble des revenus des organismes artistiques ? Cette importance est-elle influencée par la région de résidence, les revenus et le secteur d'activités des organismes ? Quelles formes le financement privé prend-il au Québec au regard des caractéristiques des organismes artistiques ? Quels sont les coûts reliés au financement privé pour ces organismes ?

¹ Gagnon, Gilbert, *Le financement privé des arts à l'étranger et au Québec*, ministère des Affaires culturelles, gouvernement du Québec, 1990, p. 5.

² Rigaud Jacques, *Les deniers du rêve, essai sur l'avenir des politiques culturelles*, Grasset, Paris, 2001, p. 164.

Le financement privé des arts et des lettres a-t-il augmenté au cours des dernières années au Québec ?

Les données utilisées et compilées dans ce document proviennent des rapports financiers transmis par les organismes artistiques soutenus par le Conseil des arts et des lettres pour les années 1998-1999 à 2000-2001. Pour les besoins de cette analyse, nous avons retenu 253 organismes de production en arts de la scène, des diffuseurs spécialisés, des événements nationaux et internationaux, des centres d'artistes, des périodiques culturels ainsi que des associations et des regroupements d'artistes et d'organismes.

1.

Le financement privé des entreprises et des particuliers

Le financement privé peut se traduire par un soutien en espèces ou en temps (bénévolat) consenti par les entreprises ou les particuliers à des activités culturelles, sportives, scientifiques ou de bienfaisance. Cette analyse est basée sur les sommes comptabilisées aux états financiers des 253 organismes. Les aspects entourant le bénévolat n'ont pas été pris en compte même si, pour plusieurs organismes, il constitue un élément important dans la réalisation de leurs activités ou de leur fonctionnement (temps consacré par les membres de conseils d'administration, temps pour les activités de financement et autres). Cette première partie s'attardera à définir les différentes formes du financement privé et à présenter certains éléments historiques utiles à sa compréhension.

1.1 Aperçu historique

Le soutien aux arts remonte à la Rome antique et serait attribué à Caius Cilnius Maecenas, ministre de l'empereur Auguste. Ce protecteur et ami des arts et des artistes réussit à convaincre son empereur de subvenir aux besoins d'Horace et de Virgile afin de les encourager dans la poursuite de leur création littéraire³.

Pendant plusieurs siècles, notamment à l'époque du classicisme et de la Renaissance, le développement des arts était principalement appuyé par des rois, des princes, des papes et des évêques qui prenaient des artistes sous leur protection. À cette époque, le travail de l'artiste constituait alors un métier parmi d'autres au même titre que ceux liés à la construction de châteaux ou de cathédrales. « *La reconnaissance sociale d'une œuvre passait alors par l'intermédiaire des couches dominantes ; recevoir une commande de l'Église, des grands ou, mieux du roi, représentait la forme majeure du succès social.* »⁴ Cette reconnaissance comportait toutefois un certain rapport de dépendance envers le mécène, le contrat prenait la forme de commande et comprenait bien souvent des clauses détaillées sur le format, le sujet, le nombre ou la couleur des œuvres ou des figures.

Avec la révolution industrielle, cette dépendance s'est maintenue et même accrue créant ainsi une situation plus difficile entre l'artiste et le mécène : l'artiste voulait créer plus librement et le mécène de la société industrielle exigeait une certaine rentabilité économique en retour des sommes consenties pour la réalisation du produit artistique.

Au début du vingtième siècle, la recherche de financement par les artistes et les organismes commence alors à ressembler à l'activité philanthropique moderne : sollicitation personnelle, événements-bénéfice, démarchage par correspondance et campagne de financement. Dans les années 1980, les entreprises orientent de plus en plus leur soutien aux arts par la commandite, une forme de financement stratégique visant à développer et à promouvoir une image de marque.

Au Canada en 1997, la Loi sur le tabac a été adoptée interdisant le parrainage publicitaire des compagnies de tabac aux activités artistiques et sportives. Cette loi oblige le retrait progressif de commanditaires importants dans le financement des arts de la scène. « *Les compagnies de tabac ont évalué, en 1995, à 25 millions de dollars par année la valeur totale de leur commandite des arts de la scène, y compris l'aide financière et non financière et les dépenses de promotion conjointes.* »⁵ Le retrait de ces compagnies a eu des répercussions importantes notamment sur le financement des grands événements culturels et des organismes des arts de la scène que l'aide publique n'a compensé que partiellement, obligeant ces organismes artistiques à trouver de nouveaux partenaires ou à réduire leurs activités.

L'interdiction complète pour les compagnies de tabac de faire de la commandite sera en vigueur le 1^{er} octobre 2003.

1.2 Les formes de financement privé

Il existe trois formes de financement privé des arts et des lettres : les dons, les commandites et les activités spéciales. Chacune d'elle constitue un apport important pour les organismes artistiques qui y trouvent un complément essentiel à leurs revenus d'exploitation et à l'aide du secteur public.

– Les dons

Les dons sont un transfert volontaire d'argent pour lequel le donateur ou mécène ne reçoit aucun bénéfice en retour. Ils proviennent des particuliers, des entreprises ou des fondations. Ils sont déductibles des revenus imposables à titre de dons de charité en autant que le donateur présente un reçu d'un groupe ou d'un organisme sans but lucratif (un grand nombre d'organismes culturels sont reconnus comme tel). Une déduction de 16 % à 29 % des impôts fédéral et provincial jusqu'à un maximum de 75 % du revenu net est autorisée. En 2000, plus d'un milliard de dollars a été versé en dons de bienfaisance pour l'exercice d'activités d'intérêt public par les particuliers et les entreprises du Québec (384,2 M\$ par les particuliers et 660,6 M\$ par les entreprises⁶).

³ Gagnon, Gilbert, op. cit. pp. 3-5.

⁴ Moulin, Raymonde, *De la valeur de l'art*, Flammarion, Paris, 1995 p. 37.

⁵ Conférence Canadienne des arts, *Enquête sur la commandite des organismes d'art de la scène*, juin 2000, p.6.

⁶ Gouvernement du Québec, *Statistiques fiscales des particuliers*, et *Statistiques fiscales des entreprises*, ministère des Finances, 2002.

Au cours des dernières années, plusieurs organismes ont créé des fondations pour assurer des collectes de fonds nécessaires à leur fonctionnement, recueillir des dons et des legs. Ces fondations prennent en charge les activités de campagne de financement et retournent aux organismes une partie des montants recueillis ou simplement l'usufruit des sommes accumulées ou appariées au fil des ans.

– *La commandite*

La commandite est une contribution en échange de publicité. Elle est consentie en fonction d'avantages promotionnels et s'ajoute aux autres moyens publicitaires permettant de rejoindre un public cible. Les entreprises qui commanditent des organismes recherchent ainsi un support publicitaire de prestige qui leur offre la possibilité d'associer leur nom à des activités ou des événements importants. Le secteur des arts et des lettres est particulièrement intéressant à cet égard puisqu'il rejoint un public diversifié ou constitué d'un segment particulier de leur clientèle.

La commandite est accordée en argent (contribution financière) ou en service (contribution non financière) et se fait à même le budget de marketing ou de communication de l'entreprise. Elle est déductible du revenu imposable comme dépense d'entreprise. La commandite de service provient généralement des fournisseurs de biens et services tels que les médias (publicité et promotion), les compagnies aériennes (billets), l'hôtellerie, les brasseries, les distilleries et négociants en vins, etc.

– *Les activités spéciales et activités-bénéfice*

Les activités spéciales et les activités-bénéfice sont une autre possibilité permettant aux organismes d'obtenir un soutien financier du secteur privé. Diverses formules sont développées et les initiatives novatrices sont souvent déterminantes pour réussir à générer des contributions qui dépassent leurs coûts de réalisation d'autant plus que ces activités doivent côtoyer les *téléthons* et autres activités de financement d'envergure nationale.

Les formules retenues pour ces événements et activités sont multiples : soirées-bénéfice, soirées de mécènes regroupant des gens d'affaires qui deviennent comédiens le temps d'une pièce⁷, ateliers de création collective, loteries, etc.

⁷ Saint-Hilaire, M. « Les mécènes (dé)masqués », *Le Soleil*, 11 février 2003.

2. Le financement privé des arts et des lettres en 2000-2001

2.1 L'importance du financement privé

Le financement privé au Québec occupe une place relativement importante au sein des organismes du secteur des arts et des lettres. En 2000-2001, une somme de 22,1 M\$ a été accordée aux 253 organismes retenus pour cette analyse⁸. Cette somme représente 13,5 % de l'ensemble de leurs revenus réalisés au cours de l'année, soit une contribution moyenne de 87 469 \$ par organisme. L'importance du financement privé prend toutefois une dimension différente selon la région de l'organisme, ses revenus, son secteur d'activités voire même selon sa discipline artistique.

Pour analyser l'importance du financement privé au regard des régions du Québec, un regroupement en cinq grands blocs des 17 régions administratives a été privilégié. Ceux-ci se démarquent les uns des autres par leurs structures économique et culturelle et leurs conditions de développement.

- La **Région de la Capitale-Nationale**, avec 9% de la population du Québec, détient le plus haut pourcentage d'emplois dans le secteur tertiaire de toutes les régions.
- La **Région de Montréal**, qui compte 26 % de la population du Québec, se distingue des autres régions par le faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire, une forte proportion d'emplois manufacturiers à haute intensité technologique et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Elle compte également un nombre plus important de sièges sociaux de grandes entreprises.
- Les **Régions périphériques**, avec 33 % de la population du Québec, regroupent les régions Chaudière-Appalaches, Montérégie, Outaouais et Laval. Celles-ci sont à proximité des grands centres urbains que sont Montréal, Québec et Ottawa. Elles comptent un nombre important de petites et moyennes entreprises.

⁸ Une contribution 2,6 fois supérieure aux montants consentis par les administrations municipales pour soutenir les organismes et équivalente à celle du gouvernement fédéral en 2000-2001.

- Les **Régions centrales**, composées de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de Lanaudière et des Laurentides, regroupent 22 % de la population québécoise. Ces régions ont une économie relativement bien diversifiée et le secteur manufacturier y occupe une place plus importante que dans les autres régions.
- Finalement, les **Régions éloignées**, comprenant les régions Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec, regroupent 10 % de la population. Leur économie est surtout axée sur le secteur primaire notamment la forêt et les mines. Ce sont des régions éloignées des grands centres urbains et la densité de la population y est très faible.

Ce découpage territorial est intéressant à plusieurs égards puisqu'il reflète une certaine diversité culturelle au plan régional. Il tient compte d'une dynamique particulière au niveau de la production, de la diffusion et de la consommation des produits et services culturels propre à chacune de ces régions.

– Un appui important hors des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale

Sur le plan interrégional, les organismes établis dans les régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale bénéficient d'un appui très important du secteur privé. Pour ces organismes, 20 % et plus de tous leurs revenus proviennent des contributions privées, comparativement à 13 % et moins pour les organismes des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale.

Bien que la structure industrielle, la taille des entreprises et la nature des produits commercialisés soient des déterminants importants dans la capacité des organismes artistiques d'une région à recueillir des fonds privés, les organismes des régions centrales et éloignées ont particulièrement bénéficié d'un appui significatif du secteur privé. Les contributions moyennes par organisme de ces deux regroupements s'élèvent respectivement à 98 921 \$ et 61 475 \$, comparativement à 100 123 \$ pour la région de Montréal et à 57 570 \$ pour la région de la Capitale-Nationale.

Tableau 1
Importance du financement privé selon les regroupements des régions en 2000-2001

Regroupement	Nombre d'organismes	Contributions privées	
		en % des revenus	par organisme
Capitale-Nationale	35	8,3%	57 570 \$
Montréal	159	13,1%	100 123 \$
Centrales	20	23,6%	98 921 \$
Périphériques	17	19,7%	50 833 \$
Éloignées	22	23,2%	61 475 \$
Total	253	13,5%	87 469 \$

– Augmentation du financement privé avec les revenus

La grande majorité des organismes du secteur des arts et des lettres sont de petite taille. Plus de la moitié d'entre eux réalisent des revenus inférieurs à 250 000 \$ et seulement 24 % enregistrent des revenus de 500 000 \$ et plus annuellement.

Cette situation influence grandement la recherche de contributions du secteur privé puisque celles-ci tendent à augmenter selon les revenus des organismes. Ceux dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$ ont obtenu un soutien financier représentant moins de 7 % de tous leurs revenus comparativement à plus de 15 % pour ceux dont les revenus sont de un million et plus chaque année.

La contribution moyenne par organisme varie de 7 824 \$ pour ceux dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$ à près de 500 000 \$ pour les organismes générant des revenus de un million et plus annuellement. Pour chaque dollar provenant du secteur privé aux grands organismes, moins de 0,25 \$ sont versés à ceux dont les revenus sont inférieurs à un million, un taux qui atteint 0,07 \$ pour les organismes ayant des revenus inférieurs à 250 000 \$.

Tableau 2
Importance du financement privé selon le revenu des organismes en 2000-2001

Revenu des organismes	Nombre d'organismes	Contributions privées	
		en % des revenus	par organisme
Moins de 250,0 \$	129	6,6%	7 824 \$
250,0 \$ à 499,9 \$	63	9,2%	39 570 \$
500,0 \$ à 999,9 \$	31	14,9%	117 373 \$
1 000,0 \$ et plus	30	15,3%	499 624 \$
Total	253	13,5%	87 469 \$

– Une préférence pour les événements nationaux et internationaux

Les organismes qui assurent la production et la diffusion des œuvres québécoises se retrouvent dans différents secteurs d'activités et diverses disciplines artistiques. Ce sont, pour plusieurs d'entre eux, des organismes de production en arts de la scène (arts multidisciplinaires, danse, musique et théâtre), des centres d'artistes (arts visuels et arts médiatiques), des événements nationaux et internationaux (arts de la scène, arts visuels, arts médiatiques et littérature), des diffuseurs spécialisés dans une discipline ou des festivals locaux ou régionaux spécialisés (arts de la scène et littérature), des périodiques culturels, des associations et regroupements d'artistes ou d'organismes.

De tous ces organismes, les événements nationaux et internationaux sont parmi ceux qui ont obtenu des contributions privées assez importantes représentant près du quart de l'ensemble de leurs revenus (24,3 %) comparativement à 18 % et moins pour les autres secteurs d'activités. Avec des contributions moyennes de 192 643 \$, ces organismes ont reçu des montants largement supérieurs aux autres secteurs. Il en est de même pour les festivals locaux et régionaux spécialisés qui reçoivent une proportion quasi équivalente de leurs revenus du secteur privé (23,9 %). Toutefois, compte tenu de leurs revenus, les contributions moyennes par organisme sont moins importantes et s'élèvent à 33 000 \$.

Tableau 3
Importance du financement privé selon les secteurs d'activités en 2000-2001

Secteur d'activités	Nombre d'organismes	Contributions privées	
		en % des revenus	par organisme
Associations et regroupements	20	18,0%	68 334 \$
Centres d'artistes	56	4,8%	9 778 \$
Diffuseurs spécialisés	24	13,7%	52 054 \$
Événements nationaux et internationaux	17	24,3%	192 643 \$
Périodiques culturels	24	1,5%	1 849 \$
Organismes de production en arts de la scène	112	13,1%	139 703 \$
Total	253	13,5%	87 469 \$

Du côté des organismes de production en arts de la scène, c'est un peu plus de 13 % des revenus qui proviennent du secteur privé, soit près de 140 000 \$ par organisme. Ce sont les organismes de musique et de danse qui obtiennent les sommes les plus importantes. Elles représentent 19,8 % de tous les revenus en musique et 12,4 % en danse comparativement à 7 % en théâtre. Les contributions moyennes atteignent près de 330 000 \$ pour les organismes de musique, alors que celles en théâtre avoisinent 63 000 \$.

2.2
Le financement privé et ses composantes

L'importance du financement privé dans les revenus des organismes artistiques est largement attribuable aux commandites faites par les entreprises. Plus de 55 % des contributions provenant du secteur privé sont des commandites en argent (30,4 %) et en services (25,3 %). Les dons des particuliers et le mécénat d'entreprises représentent, pour leur part, 25,3 % de l'ensemble des contributions, et les activités spéciales, 19,0 %. La valeur monétaire des commandites (12,3 M\$) est ainsi deux fois plus grande que les dons (5,6 M\$) et près de trois fois supérieure à celle des activités spéciales (4,2 M\$).

– L'importance des commandites pour les organismes des régions éloignées et centrales

Plus de 80 % des contributions du secteur privé dans les régions éloignées (87,3 %) et centrales (83,9 %) sont des commandites dont la moitié sont des commandites de services.

Dans la région de la Capitale-Nationale, les commandites sont également très importantes et représentent plus de 63 % des contributions versées. Ce sont toutefois les commandites en argent qui occupent la plus grande portion (41,4 %).

Bien que les activités spéciales soient une source appréciable de contributions pour plusieurs régions, leur importance est marquante dans les régions périphériques où elles représentent près de 50 % des contributions privées.

Pour la région de Montréal, en plus des commandites qui occupent près de la moitié des contributions, ce sont les dons qui prennent une part importante dans les sommes octroyées, avec près de 31 % de toutes les contributions. La présence de grands organismes, d'événements importants et d'organismes dotés de

fondations contribuent à expliquer une telle situation, tout comme dans la région de la Capitale-Nationale où 21 % des contributions sont des dons. Quant aux autres régions, elles obtiennent moins de 10 % de leurs contributions sous forme de dons des particuliers et des entreprises.

Tableau 4
Contributions privées selon les regroupements des régions en 2000-2001
(0,000 \$)

Regroupement	Dons	Commandites	Activités spéciales
Capitale-Nationale	427,2 \$ 21,2 %	1 274,8 \$ 63,3 %	313,0 \$ 15,5 %
Montréal	4 897,7 \$ 30,8 %	7 819,1 \$ 49,1 %	3 202,9 \$ 20,1 %
Centrales	113,3 \$ 5,7 %	1 659,3 \$ 83,9 %	205,8 \$ 10,4 %
Périphériques	70,8 \$ 8,2 %	379,6 \$ 43,9 %	413,7 \$ 47,9 %
Éloignées	98,7 \$ 7,3 %	1 180,8 \$ 87,3 %	72,9 \$ 5,4 %
Total	5 607,7 \$ 25,3 %	12 313,6 \$ 55,6 %	4 208,3 \$ 19,1 %

– Les revenus des organismes influencent peu les formes de contributions

L'augmentation des revenus des organismes artistiques a très peu d'influence sur la nature des contributions qui proviennent du secteur privé. La propension à obtenir des dons des particuliers, des entreprises et des fondations de même que des commandites ne semble pas tributaire des revenus des organismes. Plus de 80 % des contributions privées sont des dons et des commandites quels que soient les revenus des organismes.

Il semble toutefois plus facile pour les organismes dont les revenus sont importants, d'obtenir des contributions en argent sous forme de dons ou de commandites. Les contributions en argent représentent 47 % de toutes les contributions privées pour les organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$, comparativement à 61 % pour ceux ayant des revenus de un million et plus de dollars.

Tableau 5
Contributions privées selon le revenu des organismes artistiques
en 2000-2001 (0,000 \$)

Revenu des organismes	Dons	Commandites	Activités spéciales
Moins de 250,0 \$	230,9 \$ 22,9 %	632,7 \$ 62,7 %	145,7 \$ 14,4 %
250,0 \$ à 499,9 \$	680,1 \$ 22,9 %	1 379,6 \$ 62,7 %	433,3 \$ 14,4 %
500,0 \$ à 999,9 \$	451,7 \$ 12,4 %	2 615,4 \$ 71,9 %	571,4 \$ 15,7 %
1 000 000 \$ et plus	4 245,0 \$ 28,3 %	7 685,9 \$ 51,3 %	3 057,9 \$ 20,4 %
Total	5 607,7 \$ 25,3 %	12 313,6 \$ 55,6 %	4 208,3 \$ 19,1 %

– Principalement des commandites pour les événements nationaux et internationaux

Plus de 90 % des contributions privées versées aux événements nationaux et internationaux sont des commandites et principalement des commandites de services (65 %). Hormis les associations et les regroupements, les autres secteurs d'activités retirent moins de 50 % de l'ensemble des contributions privées sous cette forme.

Tableau 6
Contributions privées selon les secteurs d'activités en 2000-2001 (0,000 \$)

Secteur d'activités	Dons	Commandites	Activités spéciales
Associations et regroupements	132,4 \$ 9,7 %	1 137,5 \$ 83,2 %	96,8 \$ 7,0 %
Centres d'artistes	161,8 \$ 29,6 %	171,7 \$ 31,4 %	214,0 \$ 39,1 %
Diffuseurs spécialisés	612,8 \$ 49,1 %	534,8 \$ 42,8 %	101,7 \$ 8,1 %
Événements nationaux et internationaux	141,5 \$ 4,3 %	2 985,3 \$ 91,2 %	148,1 \$ 4,5 %
Périodiques culturels	19,0 \$ 42,9 %	23,0 \$ 51,9 %	2,3 \$ 5,2 %
Organismes de production en arts de la scène	4 540,2 \$ 29,0 %	7 461,3 \$ 47,7 %	3 645,3 \$ 23,3 %
Total	5 607,7 \$ 25,3 %	12 313,6 \$ 55,6 %	4 208,3 \$ 19,1 %

La tenue d'activités spéciales constituent une source importante de revenus pour les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques puisqu'elles représentent

près de 40 % de l'ensemble des contributions du secteur privé. Il en est de même pour les organismes de production en arts de la scène qui obtiennent près du quart des contributions privées par ce type d'activités. Pour les autres secteurs, elles représentent moins de 8 % de l'ensemble des contributions privées.

2.3

Les coûts liés à la recherche de financement

La recherche de financement, de mécènes et de commanditaires représente un travail considérable pour les organismes et comporte un coût relativement élevé en temps et en énergie que les avantages financiers et non financiers doivent compenser. « *Pour ceux, de plus en plus nombreux, qui recourent à cette ressource, le mécénat est toujours difficile. L'offre croît moins vite que la demande, et cet écart risque de se creuser encore, compte tenu de l'ampleur des besoins et du caractère non indéfiniment extensible des ressources publiques.* »⁹

Il faut continuellement trouver de nouveaux partenaires, frapper à la bonne porte, présenter un dossier convaincant, susciter un intérêt pour ses activités et ses projets, proposer de nouvelles initiatives pour intéresser les entreprises et les individus à contribuer financièrement à son fonctionnement.

Les 253 organismes retenus ont investi 3,8M\$ pour obtenir du financement au cours de l'année 2000-2001, sans considération du temps effectué par les nombreux bénévoles pour la sollicitation ou pour soutenir la réalisation des activités spéciales. Compte tenu que cet investissement a surtout servi à obtenir du financement privé auprès des particuliers et des entreprises, chaque dollar investi a rapporté 5,88 \$, soit près de 6 fois plus que la dépense encourue.

3.

L'évolution du financement privé des arts et des lettres

– Augmentation de l'importance du financement privé

De 1998-1999 à 2000-2001, les contributions privées ont augmenté passant de 11,2 % à 13,5 % de tous les revenus des organismes. Cela représente une somme additionnelle de 5,7 millions de dollars qui a été versée aux organismes par le secteur privé, soit une

augmentation de 34,3 % de l'ensemble des contributions. Pendant ce temps, l'aide publique s'est accrue de près de 16 % et les revenus d'exploitation de moins de 1 %.

Les coûts liés à la recherche de financement ont par ailleurs augmenté plus rapidement. Ils sont passés de 2,1 M\$ à 3,8 M\$, au cours de cette période, soit une hausse de 74,5 % et un coût additionnel de près de 1,7 M\$ pour les organismes.

Pour chaque dollar dépensé par les organismes en 1998-1999 pour inciter le secteur privé à soutenir les activités artistiques, un montant de 7,64 \$ a été obtenu, comparativement à 5,88 \$ en 2000-2001. Il est ainsi plus onéreux pour les organismes d'obtenir du financement privé.

Tableau 7

Sources des revenus des organismes artistiques en 1998-1999 et 2000-2001 (0,000 \$)

Sources des revenus	1998-1999	2000-2001	Variation en %
Exploitation	57 375,9 \$	57 781,8 \$	0,7 %
Soutien privé	16 474,7 \$	22 129,6 \$	34,3 %
Soutien public	72 978,2 \$	84 564,0 \$	15,9 %
Total des revenus	146 828,8 \$	164 475,4 \$	12,0 %
Dépenses : recherche de financement	2 155,6 \$	3 761,8 \$	74,5 %

– Des contributions additionnelles dans la plupart des régions

Les contributions privées ont augmenté de façon importante dans les régions dites périphériques et de Montréal. Dans les régions périphériques le secteur privé a accru sa participation de 360 300 \$, soit une hausse de 71,5 %, tandis que dans la région de Montréal, des contributions additionnelles de près de 5 millions de dollars ont été octroyées aux organismes artistiques, soit une augmentation de 45,7 % comparativement à l'année 1998-1999.

Les régions éloignées et celle de la Capitale-Nationale ont connu des hausses moins spectaculaires des contributions privées. Celles-ci ont augmenté de 24,3 % et de 10,9 %, procurant à ces organismes des sommes additionnelles de 264 400 \$ et de 197 400 \$. Pour leur part, les organismes des régions centrales enregistrent une baisse de ces contributions qui atteint 7,5 %. Ces organismes doivent dorénavant composer avec une diminution de 160 300 \$ des revenus provenant du secteur privé.

⁹ Rigaud, Jacques, op.cit., p. 181.

Tableau 8
Le financement privé selon les regroupements des régions
en 1998-1999 et 2000-2001 (0,000 \$)

Regroupements	1998-1999	2000-2001	Variation en %
Capitale-Nationale	1 817,6 \$	2 015,0 \$	10,9 %
Montréal	10 926,6 \$	15 919,6 \$	45,7 %
Centrales	2 138,7 \$	1 978,4 \$	-7,5 %
Périphériques	503,9 \$	864,2 \$	71,5 %
Éloignées	1 088,0 \$	1 352,4 \$	24,3 %
L'ensemble	16 474,7 \$	22 129,6 \$	34,3 %

– Des contributions moins importantes pour les petits organismes

Les organismes dont les revenus sont inférieurs à 500 000 \$ annuellement ont réussi à accroître leurs contributions provenant du secteur privé de 8 % comparativement à 41 % pour ceux dont les revenus sont de 500 000 \$ et plus. Pour leur part, les organismes ayant des revenus de moins de 250 000 \$ enregistrent une diminution des contributions privées au fil des ans. Ces contributions ont en effet diminué de 9 % au cours de la période, et qui plus est, pour les organismes dont les revenus sont inférieurs à 100 000 \$ annuellement (35 organismes), cette diminution atteint même 40 %.

Tableau 9
Le financement privé selon les revenus des organismes
en 1998-1999 et 2000-2001 (0,000 \$)

Revenus des organismes	1998-1999	2000-2001	Variation en %
Moins de 250,0 \$	1 106,1 \$	1 009,4 \$	-8,7 %
250,0 \$ à 499,9 \$	2 140,3 \$	2 492,9 \$	16,5 %
500,0 \$ à 999,9 \$	2 285,8 \$	3 638,6 \$	59,2 %
1 000,0 \$ et plus	10 942,5 \$	14 988,7 \$	37,0 %
L'ensemble	16 474,7 \$	22 129,6 \$	34,3 %

– Des contributions additionnelles accordées à tous les secteurs d'activités

Tous les secteurs d'activités ont connu des augmentations des contributions en provenance du secteur privé. Certains secteurs, comme les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques de même que les associations et les regroupements ont réussi, au cours des années 1998-1999 à 2000-2001, à augmenter de plus de 50 % les contributions du secteur privé.

Pour les autres secteurs, hormis les périodiques culturels pour lesquels les contributions privées demeurent encore peu significatives, les hausses sont importantes et oscillent entre 22 % pour les événements nationaux et internationaux et 36 % pour les diffuseurs spécialisés. Les organismes de production en arts de la scène reçoivent des contributions additionnelles de l'ordre de 35 % comparativement à 1998-1999.

Tableau 10
Le financement privé selon les secteurs d'activités
en 1998-1999 et 2000-2001 (0,000 \$)

Secteurs d'activités	1998-1999	2000-2001	Variation en %
Associations et regroupements	908,4 \$	1 366,7 \$	50,5 %
Centres d'artistes	352,6 \$	547,6 \$	55,3 %
Diffuseurs spécialisés	917,1 \$	1 249,3 \$	36,2 %
Événements nationaux et internationaux	2 665,8 \$	3 274,9 \$	22,8 %
Périodiques culturels	40,6 \$	44,4 \$	9,4 %
Organismes de production en arts de la scène	11 590,1 \$	15 646,7 \$	35,0 %
L'ensemble	16 474,7 \$	22 129,6 \$	34,3 %

– Trois millions de dollars additionnels en commandites

Les organismes ont obtenu plus de trois millions de dollars additionnels en commandites au cours des trois dernières années, soit une augmentation de près de 34 %. Les sommes supplémentaires versées en argent sont à peu près équivalentes (1,7 M\$) comparativement à celles consenties en services (1,3 M\$).

Les dons de la part des particuliers, des entreprises et des fondations ont augmenté de 32 % comparativement à 1998-1999, représentant un montant additionnel de 1,4 million de dollars. Les activités spéciales ont, pour leur part, connu une croissance de 39 %, passant de trois millions de dollars à plus de quatre millions.

Tableau 11
Évolution du financement privé et de ses composantes
de 1998-1999 à 2000-2001 (0,000 \$)

Contributions privées	1998-1999	2000-2001	Variation en %
Dons	4 244,2 \$	5 607,7 \$	32,1 %
Commandites	9 204,6 \$	12 313,6 \$	33,8 %
Activités spéciales	3 025,9 \$	4 208,3 \$	39,1 %
Total	16 474,7 \$	22 129,6 \$	34,3 %

Conclusion

De l'Antiquité à nos jours, le mécénat a apporté un soutien appréciable aux arts et aux lettres. Il est devenu un complément essentiel sous forme de financement privé aux activités artistiques des différents secteurs.

Au Québec, pour les 253 organismes soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec depuis 1998-1999, c'est plus de 22 millions de dollars qui leur ont été consentis en 2000-2001. Cette somme représente plus de 13 % de l'ensemble de leurs revenus.

Les dons des particuliers, des entreprises et des fondations, les commandites en argent et en services de même que les activités spéciales concourent, dans des proportions différentes, à fournir aux organismes artistiques des sommes additionnelles pour leur fonctionnement. Ces formes de financement privé sont toutefois influencées par les caractéristiques des organismes, de leur localisation géographique et de leurs secteurs d'activités.

Certaines entreprises, en échange de leur contributions aux arts et aux lettres, requièrent de la visibilité. C'est ainsi que les événements nationaux et internationaux de même que les festivals locaux et régionaux représentent des lieux privilégiés pour cette visibilité et obtiennent généralement un soutien financier du secteur privé sous forme de commandites. Les organismes ayant des revenus de 1 M\$ et plus ont également plus de facilité à obtenir des contributions privées particulièrement sous forme de dons.

Par contre, le financement privé est capricieux et aléatoire. Pour s'assurer d'un financement approprié et récurrent, les organismes doivent être convaincants et présenter des projets inusités. Compte tenu que le financement privé ne poursuit pas nécessairement des objectifs de développement culturel et que la demande croît très rapidement, les organismes ont à déployer des efforts constants pour aller chercher le soutien additionnel dont ils ont besoin. La recherche de mécènes et de commanditaires requiert des investissements en temps et en argent relativement importants pour intéresser et maintenir l'intérêt des donateurs à l'égard des projets artistiques. Le financement privé comporte un coût qui a augmenté de façon significative au cours des dernières années.

Malgré ses exigences, son caractère aléatoire et son coût, le financement privé demeure une source de financement fondamentale pour les organismes artistiques du Québec. Son apport est souvent décisif dans la réalisation de nombreux projets artistiques.

Références

Centre national des Arts. *Table ronde sur la philanthropie dans les arts de la scène*, 18 septembre 2002, 32 pages.

Conférence canadienne des arts. *Enquête sur la commandite des organismes d'art de la scène*, réalisée par Nicholas Sidor Consultant, juin 2000, 40 pages.

GAGNON, Gilbert. *Le financement privé des arts à l'étranger et au Québec*, ministère des Affaires culturelles, gouvernement du Québec, 1990, 77 pages.

Ministère de la Culture et de la Communication. *Le plan gouvernemental en faveur du mécénat et des fondations*, Dossier numéro 103, février 2003, Gouvernement de la France, 4 pages.

MOULIN, Raymonde. *De la valeur de l'art*, Flammarion, Paris, 1995, 286 pages.

RIGAUD, Jacques. *Les deniers du rêve, essai sur l'avenir des politiques culturelles*, Grasset, Paris, 2001, 256 pages.

SAUVET, Nancy. *Le mécénat culturel en Europe*, Lettre du Mécénat, ADMICAL, juin 1998, 60 pages.

Recherche et rédaction : Gaétan Hardy
Recherche documentaire : Marianne Demers-Desmarais
Direction de la Coordination et de l'Administration

Révision et édition : Julie Dufresne et Geneviève Picard
Direction de l'Action territoriale et des Communications
ISSN 1496-7375

La traduction ou la reproduction totale ou partielle de ce bulletin sont autorisées à condition de mentionner la source. Ce bulletin est disponible en format PDF sur le site Web du Conseil : www.calq.gouv.qc.ca

Pour être informé de la parution de ce bulletin, veuillez envoyer un message à constats@calq.gouv.qc.ca ayant pour sujet « abonnement » et précisant votre nom et celui de l'organisme auquel vous êtes rattaché, s'il y a lieu.

Conseil des arts et des lettres du Québec

Québec (Siège social)
79, boul. René-Lévesque Est
3^e étage
Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707
Sans frais : 1 800 897-1707
Télécopieur : 418 643-4558

Montréal
500, place d'Armes
15^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone : 514 864-3350
Sans frais : 1 800 608-3350
Télécopieur : 514 864-4161